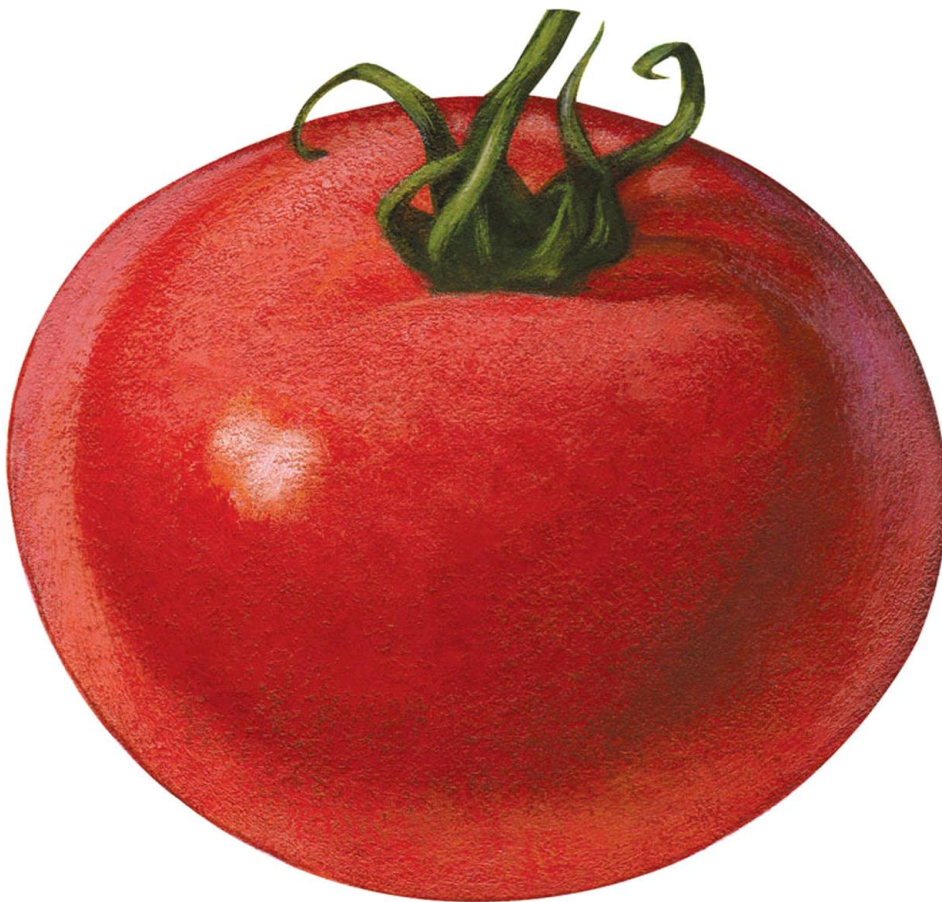


Grand Prix de la Tomate 2021



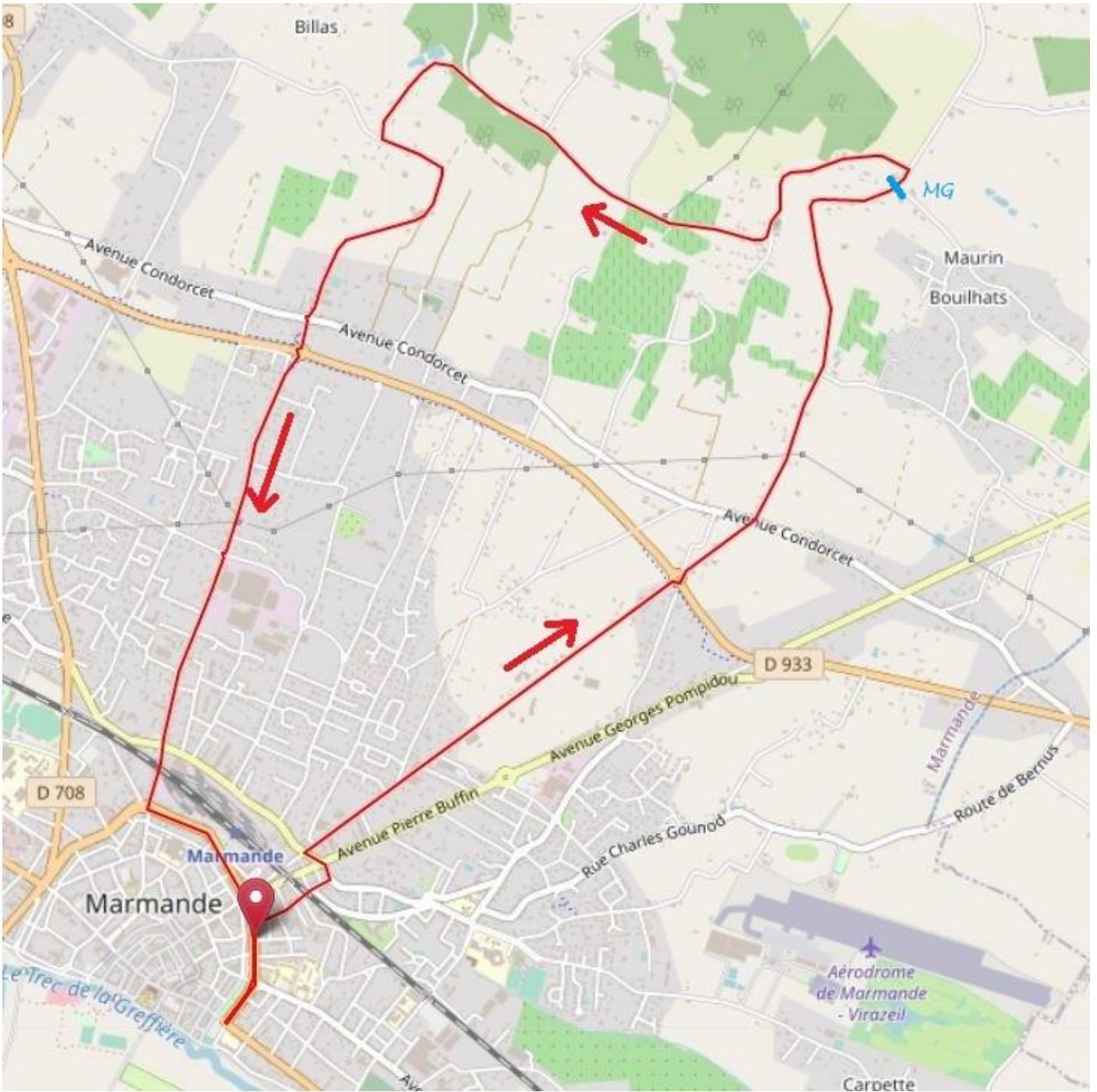
*****PERMANENCE*****

Village départ, Esplanade de Maré 47200 Marmande

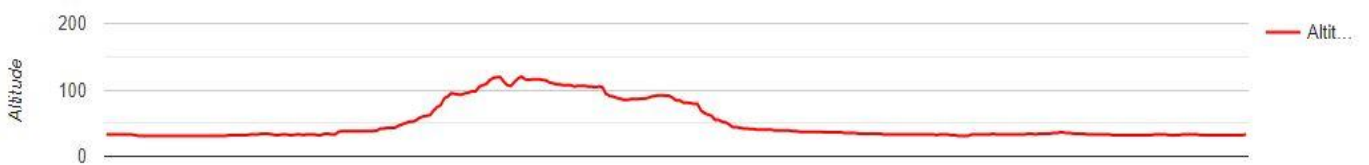
Horaires dimanche 12 septembre 2021

- 11h00 : Ouverture de la permanence
- 13h00 : Réunion directeurs sportifs
- 13h30 : Signature et présentation des équipes
- 13h45 : Appel des coureurs
- 14h00 : Départ (Face au podium)

*****PARCOURS*****

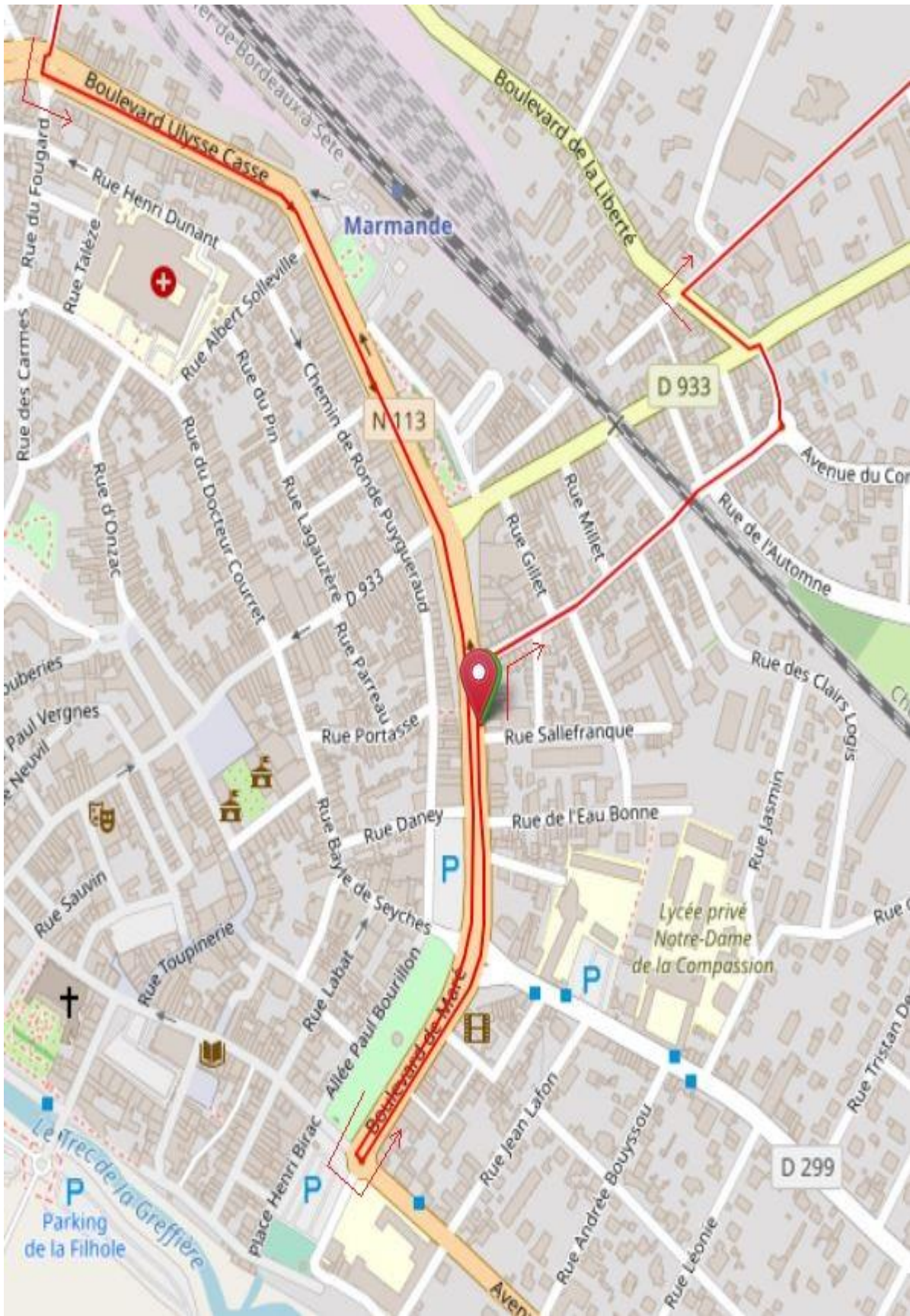


*****PROFIL*****



[Dénivelé négatif cumulé : 77 m - Dénivelé positif cumulé : 77 m]

*****PARCOURS partie ville*****



*****ARRIVEE*****



 Signature

 Parking coureurs

 Permanence

 Arrivée

*****ITINERAIRE*****

Grand Prix de La Tomate- Souvenir Marino Vérardo - Dimanche 12 septembre 2021

Marmande

HORAIRES COURSE			ROUTE	ITINÉRAIRE	DIRECTION	INFOS / DANGERS	DISTANCE	
46 km/h	43 km/h	40 km/h					REALISÉ	RESTANTE
Département du Lot-et-Garonne								
14:00	14:00	14:00	Boulevard Raymond Fourcade	Ligne d'arrivée	Départ MTTL		0,0	144,0
14:00	14:00	14:00	Boulevard du Docteur Raymond Fourcade	Intersection / avenue du Commandant Christian Baylac	À droite		0,1	143,9
14:00	14:00	14:00	Avenue Christian Baylac	Intersection / rue Marque	Tout droit			
14:00	14:00	14:00	Avenue Christian Baylac	Intersection / rue Gillet	Tout droit			
14:00	14:00	14:00	Avenue Christian Baylac	Intersection / rue de la Prévoyante	Tout droit			
14:00	14:00	14:00	Avenue Christian Baylac	Intersection / rue Millet	Tout droit			
14:00	14:00	14:00	Avenue Christian Baylac	Intersection / Impasse du Moulin	Tout droit			
14:00	14:00	14:00	Avenue Christian Baylac	Intersection / rue Henri Barbusse / rue des Clais Logès	Tout droit			
14:00	14:00	14:00	Avenue Christian Baylac	Tunnel	Tout droit	Passage sous voie SNCF		
14:00	14:00	14:00	Avenue Christian Baylac	Intersection / rue Peyrequibère	Tout droit			
14:00	14:00	14:00	Avenue Christian Baylac	Intersection / rue des Anges	Tout droit			
14:00	14:00	14:00	Avenue Christian Baylac	Intersection / rue Charles Baudelaire	À gauche	Rond-point		
14:00	14:00	14:00	Rue Charles Baudelaire	Intersection / avenue Pierre Buffin D933 / boulevard de la liberté	Tout droit			
14:00	14:00	14:00	Avenue de la Liberté	Intersection / avenue Pierre Buffin D933 / boulevard de la liberté	Tout droit			
14:00	14:00	14:00	Avenue de la Liberté	Intersection / avenue du Docteur Neau	À droite			
14:00	14:00	14:00	Avenue du Docteur Neau	Intersection / avenue du Docteur Neau				
14:00	14:00	14:00	Avenue du Docteur Neau	Intersection / rue de Lagassat				
14:00	14:00	14:00	Avenue du Docteur Neau	Intersection / rue Pierre Cufe				
14:00	14:00	14:00	Avenue du Docteur Neau	Intersection / rue Franck Thiblet				
14:01	14:01	14:01	Avenue du Docteur Neau	Intersection / rue de Bientôt-ru			1,0	143,0
14:00	14:00	14:00	Avenue du Docteur Neau	Intersection / J-J Rousseau				
14:00	14:00	14:00	Avenue du Docteur Neau	Intersection / Henri Ponchet				
14:03	14:03	14:03	Avenue du Docteur Neau	Intersection / D933 rocade / allée Georges Brassens	Tout droit	Rond-point de la rocade	2,4	141,6
14:00	14:00	14:00	Allée Georges Brassens	Intersection avenue Condorcet / allée Georges Brassens	Tout droit			
14:04	14:04	14:05	Route de Magdeleine	Intersection / Chemin des Tulipes	Tout droit		3,4	140,6
14:05	14:06	14:06	Route de Magdeleine	Intersection / Chemin des Vignerons	Tout droit	GPM	4,4	139,6
14:05	14:06	14:06	Route de Magdeleine	Intersection / Route des Hauts de Magdeleine	À gauche		4,5	139,5
14:06	14:07	14:07	Route des Hauts de Magdeleine	Eglise de Magdeleine	Tout droit		5,1	138,9
14:08	14:08	14:09	Route des Hauts de Magdeleine	Intersection / Route de la Dechetterie	Tout droit		6,3	137,7
14:08	14:09	14:09	Route des Hauts de Magdeleine	Intersection / VC 207	Tout droit		6,6	137,4
14:09	14:09	14:10	Route des Hauts de Magdeleine	Intersection / VC 40	À gauche		7,1	136,9
14:10	14:11	14:12	VC40	Intersection / Avenue Condorcet	Tout droit	Rond-point	8,2	135,8
14:10	14:11	14:12	Allée Yves Montaud	Intersection / D933 rocade / avenue des villas	Tout droit	Rond-point de la rocade	8,4	135,6
14:00	14:00	14:00	Avenue des villas	Intersection / Rue Mirabeau				
14:00	14:00	14:00	Avenue des villas	Intersection / Chemin de Maison Blanche				
14:00	14:00	14:00	Avenue des villas	Intersection / Impasse Faraday				
14:12	14:13	14:14	Avenue des villas	Intersection / avenue Ramming / avenue Stéphane Hessel / Rue C	Tout droit	Rond-point	9,4	134,6
14:00	14:00	14:00	Rue Robert Creuset	Rue Gustave Raubert				
14:00	14:00	14:00	Rue Robert Creuset	Intersection / allée des Cèdres				
14:00	14:00	14:00	Rue Robert Creuset	Intersection / Impasse Boris Vian				
14:00	14:00	14:00	Rue Robert Creuset	Intersection / rue Lacépède				
14:00	14:00	14:00	Rue Robert Creuset	Intersection / rue Rousset				
14:13	14:14	14:15	Rue Robert Creuset	Intersection / boulevard de la liberté / avenue Deluns Montaud			10,2	133,8
14:13	14:14	14:15	Avenue Deluns Montaud	Tunnel		Passage sous voie SNCF		
14:13	14:14	14:15	Avenue Deluns Montaud	Intersection / avenue Deluns Montaud / rue du Fougard / bid U. C	À gauche		10,6	133,4
14:00	14:00	14:00	Boulevard Ulysse Casse	Intersection / rue Albert Solleville				
14:14	14:15	14:16	Boulevard Ulysse Casse	Intersection / rue Martignac		Flamme Rouge	11	133,0
14:00	14:00	14:00	Boulevard Gambetta	Intersection / rue Charles de Gaulle				
14:14	14:15	14:16	Boulevard Raymond Fourcade	Intersection / rue Danev			11,2	132,8
14:00	14:00	14:00	Boulevard Raymond Fourcade	Intersection / rue de Bayle de Seyches				
14:15	14:16	14:17	Boulevard de Maré	Intersection / bid de Maré / rue de la République / rue Charles Bobvert		Virage à 180°	11,6	132,4
14:00	14:00	14:00	Boulevard de Maré	Intersection / Rue Michelon				
14:00	14:00	14:00	Boulevard de Maré	Intersection / rue Duffort				
14:00	14:00	14:00	Boulevard de Maré	Intersection / avenue du Maréchal Foch D299				
14:00	14:00	14:00	Boulevard Raymond Fourcade	Intersection / rue Sallefranque				
14:15	14:16	14:18	Boulevard Raymond Fourcade	Ligne d'arrivée 1 ^{er} passage			12,0	132,0
14:31	14:33	14:36	Boulevard Raymond Fourcade	Ligne d'arrivée 2 ^{er} passage			24,0	120,0
14:46	14:50	14:54	Boulevard Raymond Fourcade	Ligne d'arrivée 3 ^{er} passage			36,0	108,0
15:02	15:06	15:12	Boulevard Raymond Fourcade	Ligne d'arrivée 4 ^{er} passage			48,0	96,0
15:18	15:23	15:30	Boulevard Raymond Fourcade	Ligne d'arrivée 5 ^{er} passage			60,0	84,0
15:33	15:40	15:48	Boulevard Raymond Fourcade	Ligne d'arrivée 6 ^{er} passage			72,0	72,0
15:49	15:57	16:06	Boulevard Raymond Fourcade	Ligne d'arrivée 7 ^{er} passage			84,0	60,0
16:05	16:13	16:24	Boulevard Raymond Fourcade	Ligne d'arrivée 8 ^{er} passage			96,0	48,0
16:20	16:30	16:42	Boulevard Raymond Fourcade	Ligne d'arrivée 9 ^{er} passage			108,0	36,0
16:36	16:47	17:00	Boulevard Raymond Fourcade	Ligne d'arrivée 10 ^{er} passage			120,0	24,0
16:52	17:04	17:18	Boulevard Raymond Fourcade	Ligne d'arrivée 11 ^{er} passage			132,0	12,0
17:07	17:20	17:36	ARRIVEE	Ligne d'arrivée 12 ^{er} passage			144,0	0,0

*****REGLEMENT*****

REGLEMENT GENERAL DU GRAND PRIX DE LA TOMATE 2020

Article 1 :

Le 70ième Grand Prix de la Tomate, épreuve cycliste nationale, est organisé par le Club Cycliste Marmande-47 sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme.

Il se dispute le dimanche 12 septembre 2021 sur un circuit de 12 km à parcourir 12 fois.

Article 2 :

L'épreuve est ouverte aux coureurs de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie. Le nombre de coureurs est limité à 200.

Les engagements se feront par le site internet de la Fédération Française de cyclisme.

Article 3 :

L'épreuve se déroule par équipe et individuelle. Le changement de roues et de matériel entre équipiers est autorisé.

L'entente en course entre coureurs d'une même équipe est autorisée. Chaque équipe, composée d'au moins 5 coureurs, pourra être suivie par un véhicule technique de son groupe.

Chaque responsable d'équipe doit circuler en course en respectant l'ordre de marche établi lors de la réunion des directeurs sportifs, à 13h00.

Article 4 : Un classement du meilleur grimpeur sera disputé au km 4,4 aux 2°, 5°, 8° et 10° tours.

Article 5 :

Les dossards et les plaques de cadre et les transpondeurs seront remis aux directeurs sportifs, sur présentation des licences des coureurs à la permanence de 11h00 à 13h00 le dimanche 12 septembre.

Une présentation des coureurs est prévue à partir de 13h00.

Article 6 :

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et qu'il accepte toutes les clauses.

Pour les cas non prévus dans le présent règlement, il est fait appel à l'arbitrage des membres du jury des Commissaires dans le cadre des règlements généraux de la FFC.

Article 7 :

Le barème des pénalités applicable est celui prévu par le règlement de la FFC.

Article 8 :

Le ravitaillement est prévu du 3ème au 10ème tour, une zone est prévue, du km 0,2 au km 1,2

Article 9 : Les prix de la course sont les suivants :

762 E sur 20 coureurs.

1er 155-2ème 114-3ème 91-4ème 76-5ème 61-6ème 53-7ème 42-8ème 34-9ème 23-10ème 15-11ème 13-12ème 11-13ème 11-14ème 11-15ème 9-16ème 9-17ème 9-18ème 9-19ème 8-20ème 8

Prix spéciaux 2°cat : 214€ sur 10

Les prix seront versés par la FFC, aux coureurs qui termineront l'épreuve dans les délais.

Article 10 : Contrôle antidopage. Les organisateurs se conformeront à la réglementation antidopage du règlement FFC.

Article 11 : Service médical.

Les soins médicaux en course seront assurés par le service médical mis en place par l'organisateur et cela à partir du moment où les coureurs pénètrent dans l'enceinte du contrôle de départ jusqu'au moment où ils quittent celle d'arrivée.

Article 12 : La signalisation.

La signalisation du parcours est matérialisée par des flèches verticales.

Flamme rouge Boulevard Ulysse CASSE/ intersection Rue Martignac au terme du 12ème tour de circuit.

Article 13 : Tout coureur isolé, pointé à plus de dix minutes du peloton principal, doit, sur ordre des commissaires, s'arrêter et quitter la course.

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant les 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement officiel.

Article 14 : tous les véhicules suiveurs seront sollicités pour porter un invité de l'organisation.

Article 15 : Cérémonie protocolaire.

A l'arrivée, devront se présenter au podium dans les meilleurs délais et en tenue, les 3 premiers de la course, le vainqueur du classement du meilleur grimpeur.